



7/15
ANS

HIVER
2026

GLISSE FUN AU BALLON D'ALSACE



Ballon d'Alsace



7 jours

Cap sur les sommets des Vosges du Sud pour un séjour 100 % aventure, nature et sensations ! Entre raquettes nocturnes, tyrolienne, jeux de neige et veillées conviviales, les jeunes vivent des vacances inoubliables au grand air, dans un cadre exceptionnel au cœur du Ballon d'Alsace



DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE



DÉBUT DE SÉJOUR

À

16H



FIN DE SÉJOUR

À

10H



Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.



Adresse

Centre de Vacances « La Jumenterie »
88560 ST MAURICE SUR MOSELLE

Contact

Téléphone : 03 29 69 64 64

Accès au centre : emprunter la direction du Ballon d'Alsace.

Depuis Saint-Maurice-sur-Moselle, suivre la D465 en direction du Ballon d'Alsace. Arrivé au col du Ballon d'Alsace, suivre les indications « La Jumenterie ». Le centre est situé à proximité immédiate des pistes et des équipements du site du Ballon d'Alsace..



REPAS

Premier repas servi : dîner

Dernier repas servi : déjeuner + repas pique nique en fonction de l'heure du retour

TRANSPORTS



Villes de départ

En train de Paris jusqu'à Remiremont puis transfert en car jusqu'au centre.
En car ou en train au départ de Metz, Nancy, Épinal, Strasbourg, Mulhouse

LE CENTRE DE VACANCES

Le Centre la Jumenterie : Perché à 1072 m d'altitude, le centre offre un cadre de vie agréable répondant à tous les besoins des participants : chambres de 3 à 4 lits, douches et toilettes à chaque étage, grande salle de restauration (les repas sont confectionnés sur place).

A l'extérieur un vaste espace pour pratiquer les jeux de neige ou dévaler la piste en luge.

Dans le centre, pour se distraire : babyfoot, ping-pong, salles d'activités, bibliothèque, soirée cinéma, tout est fait pour des vacances réussies au grand air



Effectif du groupe : 40 participants

Capacité d'accueil de la colonie de vacances : 110 participants

LA RÉGION



Situé au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, grand site national et sommet des Vosges du Sud avec ses 1247 m d'altitude, le Ballon d'Alsace est un territoire d'aventures et de loisirs à portée de tous, un bol d'air pur en grand format, une terre de rencontres où se marient au sommet trois vallées avec leurs cultures, leurs pratiques et leurs histoires.



LE PROJET ÉDUCATIF

Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons. Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS

Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES

Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées. Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écocertification intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique. Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.



Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous – 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20

Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours

Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930

Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)



LES ACTIVITÉS



RANDONNÉE AU FLAMBEAU



- 1 séance

Le départ se fait à partir du centre, à la tombée de la nuit, chaque participant dispose d'un flambeau. Un moment idéal pour découvrir la montagne sous une ambiance différente, observer la lune et les étoiles, écouter les bruits de la forêt, admirer les paysages au coucher du soleil.

TYROLIENNE

- 1/2 journée d'initiation avec un moniteur breveté d'État

Activité qui consiste à descendre en toute sécurité sur un câble tendu entre deux points, offrant une expérience excitante et un peu d'adrénaline, tout en profitant du cadre naturel.



COURSE D'ORIENTATION



- 1 séance

À l'aide d'une carte, les jeunes partiront à la recherche de balises dissimulées dans la nature : observation, réflexion, entraide et esprit d'équipe seront essentiels pour réussir le parcours.

La mise en place de ces activités est soumise aux conditions météorologiques, en cas de mauvais temps elles pourront être annulées et remplacées.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES



Construction de cabanes ou d'igloo (selon l'enneigement)



Atelier cuisine (Nouvel An)



Veillées



Salle d'activités



Jeux de société



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.

C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.

Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LAVAGE DU LINGE

Il est lavé 1 fois dans la semaine et au besoin.

Les enfants auront la possibilité, pour les linges les plus fragiles, de les laver à la main.

IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.





LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog www.ondonedesnouvelles.com sera donné sur la convocation de départ. L'équipe du centre fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible.

Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants.



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

- La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.
- Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.
- Le lavage du linge n'étant pas prévu, nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées aux activités neige.
- Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.
- Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE



LE MATIN

Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.

La propreté, c'est important !



LES ACTIVITÉS

Le matin

Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation...

L'après-midi

En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).

Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y'en a pour tous les goûts.

On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.

Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.



LE TEMPS DES REPAS

Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.

Du petit déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !



LA FIN DE JOURNÉE

Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.

Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.

Et bien sur, on n'oublie pas la toilette du soir !



PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables, récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Tous nos séjours sont couverts par notre assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire). En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

ASSURANCE VOYAGE



Assurance Multirisque professionnelle

Document d'information sur le produit d'assurance
MAIF - Entreprise d'assurance immatriculée en France et régie par le Code
des assurances - 775709702
Raqvam Associations et Collectivités



Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit. Il ne prend pas en compte les besoins et demandes spécifiques. Une information complète sur ce produit est fournie dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Ce produit multirisque est destiné à protéger la collectivité et ses membres (dirigeants, bénévoles, salariés, adhérents, participants), ses activités, les biens (locaux et mobiliers, propriété de la collectivité ou mis à sa disposition, biens des participants), les responsabilités encourues par la collectivité et ses membres dans le cadre des activités ainsi que leurs droits.



Qu'est-ce qui est assuré ?

Les garanties précédées d'une coche ✓ sont systématiquement prévues au contrat

Responsabilité civile - défense : 30 000 000 € tous dommages confondus (dont 15 000 000 € pour les dommages matériels et immatériels consécutifs tous confondus)

- ✓ Responsabilité civile générale
 - ✓ dommages corporels (30 000 000 €)
 - ✓ dommages matériels et immatériels consécutifs (15 000 000 €), y compris responsabilité civile liée à la propriété, à la location ou occupation des bâtiments
 - ✓ dommages immatériels non consécutifs (50 000 €)
- ✓ Responsabilité civile particulière
 - ✓ atteintes à l'environnement (5 000 000 €), dont dommages environnementaux et préjudice écologique (50 000 €)
 - ✓ médicale (30 000 000 €)
 - ✓ dirigeants et mandataires sociaux (310 000 €)
 - ✓ produits, y compris le risque d'intoxication alimentaire (5 000 000 €)
 - ✓ agence de voyages (5 000 000 €)
 - ✓ liée aux maladies transmissibles (2 000 000 € tous dommages confondus) à l'exception des dommages immatériels non consécutifs (50 000 €)
- ✓ Défense des intérêts de l'assuré
 - ✓ suite à un accident garanti qui engage sa responsabilité civile (300 000 €)
 - ✓ autres cas de défense du salarié (20 000 €)

Dommmages aux biens

Événements garantis :

- ✓ Incendie-explosion, dégât des eaux, vol ou tentative de vol, vandalisme
- ✓ Attentats, événements climatiques, catastrophes naturelles
- ✓ Émeutes, mouvements populaires et violences urbaines (3 000 000 €)
- ✓ Autres dommages accidentels

Biens garantis :

- ✓ Biens transportés
- ✓ Biens mobiliers et immobiliers de la collectivité : si vétusté ≤ à 1/3, valeur de remplacement ou de reconstruction ; si vétusté > à 1/3, valeur de remise en état ou de reconstruction vétusté déduite, dans la limite de la valeur vénale
- ✓ Autres biens dont bateaux avec et sans moteur (valeur vénale)
- ✓ Espèces, titres et valeurs détenus au titre des activités (1 600 €)
- ✓ Expositions d'une valeur ≤ à 77 000 €
- ✓ Biens des participants utilisés lors de l'activité (600 €)

Frais supplémentaires garantis :

- ✓ Mesures d'urgence (mise en œuvre et prise en charge)
- ✓ Frais de relogement temporaire en cas d'impossibilité d'occuper les locaux sinistrés

Dommmages corporels

- ✓ Frais médicaux restés à charge (plafond de 1 400 €)
- ✓ Services d'aide à la personne : assistance à domicile (plafond de 700 €) et service d'accompagnement
- ✓ Pertes justifiées de revenus pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident, dans la limite de 3 100 €
- ✓ Incapacité permanente : dès le premier point d'incapacité
- ✓ Capitaux décès : capital de base (3 100 €), capitaux supplémentaires (conjoint 3 900 €, chaque enfant à charge (3 100 €)
- ✓ Frais de recherche et de sauvetage de vies humaines (plafond de 7 700 €)
- ✓ Assistance en cas de déplacement et rapatriement sanitaire

Recours-protection juridique

- ✓ Recours amiable ou judiciaire contre le tiers responsable
- ✓ Honoraires d'avocats et de conseils pris en charge (sans limitation de somme)
- ✓ Service d'information juridique personnalisée par téléphone

Garanties optionnelles

Annulation spectacles, Annulation voyages/locations, Expositions d'une valeur > à 77 000 €, Chevaux et poneys, Pertes d'exploitation, Transports et conservation de fonds, Tous risques informatiques, Protection renforcée des dirigeants, Responsabilité du constructeur, Responsabilité civile garagiste, Responsabilité tuteurale, Garanties de subsistance/Financière/Hors centre destinées aux structures d'accueil pour personnes handicapées



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les véhicules terrestres à moteur, leurs remorques et accessoires
- ✗ Les expositions se déroulant à l'extérieur des locaux (sur la voie publique ou sur un terrain privé)
- ✗ Les aéronefs (engins de toute nature, y compris les deltaplanes, ailes delta, ailes volantes), à l'exception des parachutes, parapentes non tractés, et des aéromodèles de catégorie A (notamment les drones) déclarés au contrat < à 25 kg
- ✗ Les recherches impliquant la personne humaine
- ✗ Les animaux et les végétaux
- ✗ La perte



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Principales exclusions

Les dommages

- ✗ Résultant de l'exercice d'activités non assurées au titre du contrat
- ✗ Résultant de travaux de construction relevant de la loi du 4 janvier 1978, pendant leur réalisation
- ✗ Résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré
- ✗ Résultant de la participation active de l'assuré à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel
- ✗ Résultant de maladies transmissibles dont les épidémies, pandémies, maladies contagieuses et épizooties (sauf conséquences pécuniaires de la responsabilité civile liée, et prestations d'assistance) et des mesures prises par les autorités publiques qui en résultent
- ✗ Survenus aux biens immobiliers et bateaux non déclarés
- ✗ Résultant de la seule vétusté

Principales restrictions

- ✗ En cas de dommages subis par les biens, l'assuré conserve à sa charge une somme (franchise) de 150 €
- ✗ En cas de sinistre consécutif à un événement climatique ou une catastrophe naturelle, application de la franchise légale
- ✗ Pour la garantie recours-protection juridique, une intervention judiciaire ne sera pas exercée si les intérêts en jeu sont ≤ à 750 € ou si l'événement à l'origine du dommage est survenu en dehors de la France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (partie française) et de Monaco

Identifiant = 4802508 R



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- ✓ Fiche de renseignement
- ✓ Information sanitaire et médicale
- ✓ Autorisation et engagement
- ✓ Attestation de vaccination
- ✓ Attestation de sécurité sociale



DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Allergie alimentaire
- ✓ PAI si le jeune est en situation de handicap
- ✓ Allergie non alimentaire
- ✓ CNI
- ✓ Autorisation médicale pratique sportive
- ✓ Fiche trousseau
- ✓ Attestation nautique
- ✓ Ordonnance lunette / médicaments
- ✓ Autorisation de sortie du territoire

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre [espace client](#).

Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.



FICHE TROUSSEAU



NOM et Prénom de l'enfant :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche de trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER

FOURNI PAR LES PARENTS

RELEVÉ À L'ARRIVÉE

RELEVÉ AU DÉPART

OBSERVATIONS

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
7 Tee-shirts ou polos				
8 Slips ou culottes				
3 Sous pull				
7 Paires de chaussettes				
2 Pantalons + 1 survêtement				
2 Collants				
2 Pull-over ou sweat-shirts				
2 Pyjama				
4 Salopette de ski				
1 Anorak				
Bonnet + gants ou moufles				
Lunettes de ski				
Baskets				
Après ski				
Chaussons				
Serviette + gant de toilette				
Trousse de toilette complète				
Bonnet de bain				
Stick à lèvres				
Crème solaire				
Mouchoirs en papier				
Sac de linge sale				
Nécessaire courrier				
Crème solaire				